# **CHARTE**

# DE LA PRISE EN CHARGE DES PATIENTS INSUFFISANTS RENAUX CHRONIQUES

# OPTIMISER LES PARCOURS DE SOINS ET DE VIE

# LE DISPOSITIF D'ANNONCE ET D'INFORMATION DES PATIENTS

L'établissement et l'équipe médicale s'engagent à proposer à chaque patient, tout au long de son parcours un dispositif d'annonce et d'information. L'établissement et l'équipe médicale s'engagent à apporter aux patients une informationcomplète, précoce et objective.

# **ACCÈS À LA TRANSPLANTATION**

L'établissement et l'équipe médicale s'engagent à promouvoir la transplantation comme traitement de première intention de l'insuffisance rénale terminale pour les patients qui peuvent en bénéficier.

### **AUTONOMIE**

L'établissement et l'équipe médicale s'engagent à favoriser l'autonomie du traitement des patients qu'ils prennent en charge.

## **QUALITÉ DE LA DIALYSE**

(Respect des recommandations et bonne pratiques et évaluations)

L'établissement et l'équipe médiclae s'engagent à respecter les recommandations de bonne pratiques, telles que définies dans les référentiels nationnaux et internationnaux.

#### G R O U P E · D E · S A N T E C L I N I F U T U R



# DURÉE, FRÉQUENCE, TECHNIQUE ET PERSONNALISATION DE LA DIALYSE

L'établissement s'engage à mettre à disposition de l'équipe médicale les moyens suffisants afin d'assurer la qualité du traitement.

# RELATIONS SOIGNÉS-SOIGNANTS ET BIENTRAITANCE

L'établissement et l'équipe médicale s'engagent à promouvoir une culture de la bientraitance et la culture de la relation soignant-soigné.

### SATISFACTION DES PATIENTS

L'établissement s'engage à effectuer sur une base au moins annuelle une évaluation anonyme de la satisfaction des patients et d'en communiquer les résultats.

### **LUTTE CONTRE LA DOULEUR**

L'établissement s'engage à lutter contre la douleur des patients dialysés, conformément au contrat d'engagement contre la douleur.

# HYGIÈNE

L'établissement s'engage à assurer la proporeté des locaux et de ses équipements, à respecter les procédures de lutte contre les infections nosocomiales et à former régulièrement ses équipes soignantes sur ce sujet.

### **CONFORT**

L'établissement s'engage à veiller au confort des patients durant les séances de dialyse.